

Troisième année parcours Administration



Présentation

Le parcours "Administration" de la Licence Musicologie est destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études par un master en administration de la musique (MSV, par exemple), ou souhaitant accéder à des formations nécessitant une connaissance du fonctionnement de la culture en France, ainsi que des compétences dans des disciplines qui lui sont corrélées, tels le droit ou la gestion.

Objectifs

Les objectifs du parcours "Administration" sont la spécialisation dans le domaine de la gestion et de l'administration culturelles, et l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences solides dans le domaine musicologique.

Savoir-faire et compétences

Outre les savoir-faire propres à la Licence Musicologie, le parcours Administration permet d'acquérir des compétences spécifiques liées au domaine de la gestion et de l'administration culturelles (droit, gestion, comptabilité, communication...).

Echanges internationaux

Au niveau international, des **partenariats Erasmus** ont été mis en place :

- université de Bologne (département des arts)
- Hochschule für Musik Franz Liszt à Weimar (Institut für Musikwissenschaft Weimar-Jena)
- université de Jyväskylä en Finlande (Department of Music, Art and Culture Studies)

Organisation

Le parcours "Administration" concerne la L3 (semestres 5 et 6)

Stages

En L3 (semestre 6), un stage permettant aux étudiant.es de faciliter leur insertion dans le monde professionnel est obligatoire.

Passerelles

Une demande de réorientation peut être formulée à l'issue de chaque semestre. Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique. Dans le cas d'une demande de réorientation en Musicologie, la commission évaluera notamment le niveau de l'étudiant dans les disciplines musicologiques (théoriques et techniques notamment).

En savoir +

- **Site du département musique et arts du spectacle** : <http://musique.univ-evry.fr/>

Modalité d'accès

Admission

Pour les étudiants français candidatant en troisième année : [eCandidat](#) (en cas de problème de connexion, utilisez la touche F5 de votre clavier)

Pour les étudiants étrangers : [Comment s'inscrire](#)

Attention : à partir de deux années d'interruption d'études consécutives, vous ne devez pas candidater sur eCandidat. Vous relevez de la Formation Continue ([Adultes en](#)

[reprise d'études](#)) vous devez contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr

Pré-requis nécessaires

Le parcours "Administration" de la Licence Musicologie s'adresse en priorité aux étudiants désirant s'orienter vers des formations ou des métiers propres au domaine de l'administration et de la gestion culturelle. Quelques connaissances dans des matières transversales, telles que le droit ou la communication, sont recommandées.

Validation des Acquis de l'Expérience

La formation est accessible par la Validation des acquis de l'expérience (VAE), par la Validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la Validation d'études supérieures (VES). Les candidatures sont adressées au département par l'intermédiaire du service commun de la formation continue de l'université (<https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/direction-et-services/services/presidence/services-communs/service-commun-de-la-formation-continue.html>). Une commission d'enseignants se réunit, pilotée par l'enseignant responsable des validations.

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence Musicologie parcours "Administration", les étudiants peuvent:

-postuler à l'un des masters proposés par le département : le master « Administration de la musique et du spectacle vivant » (MSV), qui s'adresse aux étudiants désireux d'accéder aux différents métiers de la gestion ou la médiation culturelles.

-accéder à d'autres formations permettant de préparer les concours de l'enseignement et de la fonction publique (master MEEF par exemple).

-s'orienter vers des licences professionnelles et des masters pro (de médiation culturelle par exemple) visant une professionnalisation à court terme.

Insertion professionnelle

Domaines et métiers* : Métiers de la culture (médiation, gestion, administration, production, conception de projets culturels, communication...), journalisme

Concours : Divers concours de la fonction publique accessibles à l'issue d'une L3.

**Débouchés possibles à l'issue d'un master ou d'une formation spécifique*

Infos pratiques

Bâtiment 1ers cycles, Evry
1, rue Pierre Bérégovoy
91025 Evry-Courcouronnes

Contacts

Responsable de la mention : Martin Guerpin
✉ martin.guerpin@univ-evry.fr

Scolarité L3 : Sarah Esteves ✉ sarah.esteves@univ-evry.fr

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 2 ans d'interruption d'études après votre parcours initial.

✉ fc@univ-evry.fr 01 69 47 71 01

Programme

Semestre 5

Enseignements d'ouverture et artistiques

- Initiation à la recherche
- Options à choix

1 option(s) au choix parmi 10

- Musiques du monde
- Pratique théâtrale
- Allemand
- Anglais
- Musique électronique
- Pratique artistique extérieure
- Steeldrum
- Ensemble vocal
- Arts et cultures numériques
- Danse

Langues

1 option(s) au choix parmi 2

- Allemand
- Anglais

Histoire et culture

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| - Ethnomusicologie | 2.5 ECTS |
| - Histoire de la musique après 1945 | 2.5 ECTS |
| - Organologie | 2.5 ECTS |
| - Musique et télécommunication | 2 ECTS |
| - Poétique comparée | 2.5 ECTS |

Administration culturelle

- | | |
|--|--------|
| - Politiques culturelles françaises | 3 ECTS |
| - Droit : statut de l'artiste | 3 ECTS |
| - Organisation et gestion des associations culturelles | 3 ECTS |
-

Analyse et pratique

- | | |
|------------------------|--------|
| - Commentaire d'écoute | 2 ECTS |
| - Grand chœur | |

Moyenne disciplinaire Musicologie - Administration S5

Semestre 6

Enseignements d'ouverture et artistiques

- Initiation à la recherche
- Options à choix

1 option(s) au choix parmi 9

- Ensemble vocal
 - Pratique théâtrale
 - Danse
 - Anglais
 - Pratique artistique extérieure
 - Arts et cultures numériques
 - Musique électronique
 - Steeldrum
 - Allemand
-

Projet personnel d'étude et d'insertion

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Stage et rapport de stage | 2 ECTS |
|-----------------------------|--------|
-

Histoire et culture

- | | |
|--------------------------------|--------|
| - Poétique comparée | |
| - Musique et télécommunication | 2 ECTS |
| - Ethnomusicologie | |
| - Musique et cinéma | |
| - Musique et scène | |
-

Administration culturelle

- | | |
|--|--------|
| - Droit : statut de l'artiste | 3 ECTS |
| - Organisation et gestion des associations culturelles | 2 ECTS |
| - Politiques culturelles françaises | 3 ECTS |
-

Langues

1 option(s) au choix parmi 2

- Anglais
 - Allemand
-

Analyse et pratique

- | | |
|------------------------|----------|
| - Grand chœur | |
| - Commentaire d'écoute | 1.5 ECTS |

Contacts

Responsable de la mention : Martin Guerpin

✉ martin.guerpin@univ-evry.fr

Scolarité L3 : Sarah Esteves ✉ sarah.esteves@univ-evry.fr

Vous relevez de la FC si vous avez plus de 2 ans d'interruption d'études après votre parcours initial.

✉ fc@univ-evry.fr 01 69 47 71 01